

Arrêté

fixant la composition de la commission administrative paritaire compétente à l'égard des adjoints techniques des établissements d'enseignement agricole publics du ministère chargé de l'agriculture

Le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, porte-parole du Gouvernement,

VU la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

VU le décret n° 82-451 du 28 mai 1982 modifié, relatif aux commissions administratives paritaires ;

VU l'arrêté du 30 janvier 2008 instituant une commission administrative paritaire compétente à l'égard du corps des adjoints techniques des établissements d'enseignement agricole publics du ministère de l'agriculture et de la pêche ;

VU l'arrêté du 2 février 2015 fixant la composition de la commission administrative paritaire compétente à l'égard des adjoints techniques de l'enseignement agricole,

Arrête :

Article 1er – La composition de la commission administrative paritaire compétente à l'égard des adjoints techniques des établissements d'enseignement agricole publics du ministère chargé de l'agriculture, instituée par l'arrêté du 30 janvier 2008 susvisé, est fixée ainsi qu'il suit :

Membres titulaires

- Monsieur Jacques CLEMENT, Chef du service des ressources humaines au secrétariat général (SG),
- Monsieur Jérôme FROUTE Adjoint au chef du service des ressources humaines (SG),
- Monsieur Michel GOMEZ Sous-directeur mobilité, emplois, carrières au secrétariat général (SDMEC),
- Madame Maryvonne DE MAUREY, Chef du bureau de gestion des personnels enseignants et des personnels de la filière formation-recherche au secrétariat général (BEFFR),
- Madame Carole PELLEGRINO, Adjointe à la chef du bureau de gestion des personnels enseignants et des personnels de la filière formation-recherche au secrétariat général (BEFFR),
- Monsieur Philippe CUCCURU, Sous-directeur des établissements, des dotations et des compétences à la direction générale de l'enseignement et de la recherche (DGER),
- Madame Gwenaëlle MARI, Chef du bureau de gestion des dotations et des compétences à la direction générale de l'enseignement et de la recherche (DGER),
- Monsieur Alain SHOST, IGAPS référent (Limousin, Midi Pyrénées) .

Membres suppléants

- Monsieur Patrice CHAZAL, Adjoint au sous-directeur mobilité, emplois, carrières au secrétariat général (SDMEC),
- Madame Sophie ASSAM, Adjointe à la chef du bureau de gestion des personnels enseignants et des personnels de la filière formation-recherche au secrétariat général (BEFFR).
- Monsieur Jérôme SANTERRE, Adjoint à la chef du bureau de gestion des personnels enseignants et des personnels de la filière formation-recherche au secrétariat général (BEFFR).

- Madame Patricia MARTINON, Adjointe à la chef du bureau de gestion des personnels enseignants et des personnels de la filière formation-recherche au secrétariat général (BEFFR).
- Monsieur Jacques FAUVEL, Adjoint à la chef du bureau de gestion des dotations et des compétences à la direction générale de l'enseignement et de la recherche (DGER).
- Madame Florise CAO, Adjointe au chef du bureau de gestion des personnels de catégorie B et C (BBC).
- Monsieur Hervé MONNOU, Chargé de mission au bureau de gestion des personnels enseignants et des personnels de la filière formation-recherche au secrétariat général (BEFFR).
- Monsieur Eddy ALLAIN, Adjoint au chef du bureau de gestion des personnels de catégorie B et C (BBC).

B - Représentants du personnel

Membres titulaires

- Monsieur Bruno REVERT	adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe	CGT
- Monsieur Guy JOLI	adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe	CGT
- Monsieur Pascal BAILLIVET	adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	CGT
- Monsieur Gérard GUIRAL	adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	FO
- Monsieur Francis MOULIN	adjoint technique de 1 ^{ère} classe	CGT
- Monsieur Christian CAVALERIE	adjoint technique de 1 ^{ère} classe	FO
- Madame Soraya MAHNOUNE	adjoint technique de 2 ^{ème} classe	CGT
- Monsieur José GREDOIRE	adjoint technique de 2 ^{ème} classe	FO

Membres suppléants

- Madame Jacqueline DELMAS	adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe	CGT
- Monsieur Jean-Luc BOUDEAU	adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe	CGT
- Monsieur Florent BERNIE	adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	CGT
- Madame Sylvie DUMAS	adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	FO
- Monsieur Denis BONNEFOY	adjoint technique de 1 ^{ère} classe	CGT
- Monsieur Boualem TAALBI	adjoint technique de 1 ^{ère} classe	FO
- Madame Isabelle BOSSUOT	adjoint technique de 2 ^{ème} classe	CGT
- Madame Line ALGER	adjoint technique de 2 ^{ème} classe	FO

Article 2 – L'arrêté du 2 février 2015 fixant la composition de la commission administrative paritaire compétente à l'égard des adjoints techniques des établissements d'enseignement agricole publics du ministère chargé de l'agriculture est abrogé.

Article 3 – Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt.

Fait, le 12 MAI 2015

Le Sous-Directeur
du développement professionnel et
des relations sociales

Yves LE NOZAMIC